



Association pour la Promotion de  
l'Enseignement et de la Recherche  
en Aménagement et Urbanisme

avec le soutien de

GROUPE



INSTITUT CDC  
POUR LA RECHERCHE

# PRIX DE L'ARTICLE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME

**Edition 2021** (13<sup>e</sup> édition)

## - Objectifs

- Mettre en valeur la contribution de chercheurs et de professionnels francophones de l'aménagement et de l'urbanisme à travers leurs publications dans des revues ou ouvrages traitant de la ville et des territoires
- Attirer l'attention du monde universitaire et des autres parties intéressées, sur l'ensemble des travaux menés dans le domaine de l'aménagement de l'espace
- Contribuer à la diffusion de la littérature scientifique dans le domaine, entre les différentes cultures académiques nationales

## - Procédure de soumission d'articles

### **Sont concernés par le Prix :**

- les articles publiés dans des revues à comité de lecture
- les contributions à ouvrage collectif
- tout chapitre d'ouvrage émanant d'un ou plusieurs auteurs

Les mémoires, thèses ou rapports de recherche (« littérature grise »), ne constituant pas des publications à part entière, ne sont pas examinés dans le cadre du Prix.

Les articles soumis doivent être rédigés en français. Les auteurs n'ont pas nécessairement un rattachement institutionnel à un institut membre de l'APERAU.

Pour l'édition 2021 du prix, sont concernées les publications parues en 2020.

Les contributions doivent être soumises en format électronique (type pdf). Aucune contribution ne doit dépasser 9 000 mots (références bibliographiques, tableaux et schémas inclus).

### Les propositions d'articles émanent :

- des éditeurs de journaux scientifiques (notamment francophones), qui sont invités chaque année à soumettre les meilleurs articles publiés dans leurs revues
- des enseignants ou chercheurs rattachés à un institut membre de l'APERAU, qui sont invités chaque année à soumettre 1 à 3 articles de leur choix
- de tout lecteur intéressé par les débats scientifiques en aménagement-urbanisme.

Les articles sont évalués par un jury composé au sein de l'APERAU Internationale et rend compte publiquement de son activité au moment de l'attribution du Prix.

## - Procédure d'évaluation

L'évaluation des articles comprend deux étapes. Dans la première, le jury sélectionne les articles nominés (3 à 5) à l'issue d'une première lecture donnant lieu à notation. Dans la deuxième étape, le jury évalue à nouveau l'ensemble des articles nominés pour désigner le lauréat. Outre la notation, les membres du jury explicitent leur évaluation. Les critères d'évaluation des articles proposés au Comité de sélection sont les suivants :

- l'article est en rapport avec l'aménagement de l'espace
- Grande qualité conceptuelle
- Grande qualité méthodologique
- Relation forte à la production scientifique et aux débats sur les questions d'aménagement de l'espace
- Signification élevée des résultats pour la sphère académique et/ou les praticiens
- Niveau général élevé de qualité intellectuelle et de qualité de l'écriture

### Mesures destinées à éviter le favoritisme :

Pour éviter tout biais, chaque article est évalué par des membres du comité de sélection qui ne sont pas des collègues ou partenaires de recherche du (des) auteur(s) en question. Au niveau du choix final de l'article se voyant attribuer le prix, ne participe pas au vote tout membre du comité de sélection qui serait un collègue ou partenaire de recherche du (des) auteur(s) en question.

### - Membres du jury :

**Samia BENABBAS KAGHOUCHE**, Vice-Présidente de l'Académie algérienne des Sciences et Technologies

**Mario CARRIER**, Université Laval, Québec

**Laurent DEVISME**, École nationale d'architecture de Nantes

**Isabelle LAUDIER**, Institut de la Recherche - Caisse des Dépôts et Consignations

**Patricia LEJOUX**, LAET – ENTPE Lyon

**Daniel LE COUÉDIC**, Institut de Géoarchitecture, UBO-Brest, *Président du jury*

**Frédéric SEITZ**, Paris, Professeur des Universités honoraire

### - Calendrier

## Date limite de soumission des articles :

**Lundi 5 avril 2021**

**Proclamation des résultats lors des 22<sup>e</sup> rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU, du 7 au 10 juin 2021**

### - Où envoyer les articles ?

Les articles doivent être envoyés (en PDF) au secrétariat du prix :

**Adresse courriel : [aperau@geoarchi.bzh](mailto:aperau@geoarchi.bzh)**

(indiquer « *prix de l'article APERAU* » en objet du courriel)

*Un accusé de réception sera adressé par courriel. Si un candidat ne le reçoit pas, il est de sa responsabilité de se manifester par courriel avant la date limite pour s'assurer de la bonne réception du papier.*